



INSTITUT
SAINT LOUIS SAINT CLÉMENT
ÉCOLE COLLÈGE LYCÉE

Rentrée 2024

ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Votre enfant est inscrit au Sacré Cœur pour la rentrée de septembre 2024.

Vous allez recevoir par mail un lien (<https://dialogue.saintlouis-viry.fr/>) vous permettant de lire et de signer numériquement les documents suivants :

- Convention de scolarisation
- La charte éducative de confiance
- Le règlement financier du Sacré Cœur et son préambule et informations
- Le règlement intérieur de l'école du Sacré Cœur
- Le projet d'établissement
- Le projet pastoral
- Les documents sur les assurances et le tableau des garanties Formule « confort »
- Le droit à l'image
- La notice RGPD

Nous vous prions de trouver ci-joint le complément de ce dossier comprenant :

Des documents à nous remettre (jusqu'au 12 juillet ou à partir du 26 août) :

- la fiche santé complétée
- la fiche informations périscolaires complétée
- la fiche de renseignements famille modifiée si nécessaire ou signée
- la fiche de renseignements juridiques complétée
- la fiche assurance responsabilité civile avec l'attestation correspondante

Des documents à conserver :

- la liste des fournitures
- le calendrier prévisionnel
- le flyer A-qui-S (étiquettes nominatives)

Votre enfant devra être en possession de tout le matériel demandé par les enseignantes le jour de la rentrée.

Pour la rentrée prochaine, la structure des classes sera la suivante :

- 1 classe de PS/MS
- 1 classe de PS/GS
- 1 classe de CP/CE1
- 1 classe de CE1/CE2
- 1 classe de CM1
- 1 classe de CM2

La rentrée s'effectuera selon l'organisation suivante :

Lundi 2 Septembre :

- Les classes de CM1 et CM2 : de 8H30 à 16H30
- Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 : de 8H45 à 16H30

Afin de permettre un accueil échelonné, la rentrée de la Maternelle s'effectuera selon l'organisation suivante :

Lundi 2 Septembre :

- Les élèves de Petite Section : de 9H30 à 16H25



Il n'y aura pas classe pour les élèves de petite section le mardi 3 septembre

Mardi 3 Septembre :

- Les élèves de Moyenne et Grande Section : de 8H45 à 16H25

Les PS/MS et PS/GS se retrouveront en classes entières aux horaires habituels dès le jeudi 5 Septembre.

Exceptionnellement, la garderie (matin et soir) et l'étude ne seront pas assurées le jour de la rentrée (lundi 2 septembre 2024)

Les enfants et leurs parents seront accueillis par l'équipe enseignante et la Cheffe d'établissement dans la cour.

Horaires ordinaires de l'école

Ouverture du portail : 8H15

Début des cours : 8H30

Fin des cours le matin : 11H45

Reprise des cours l'après-midi : 13H30 (avec une ouverture du portail à 13H20)

Fin des cours : 16H25 – pour les PS, MS, GS

16H30 – pour les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

Cette année encore, le plan « Vigipirate » renforcé oblige le filtrage des personnes accédant à l'école. Par conséquent, seuls les parents des élèves de Petite Section sont autorisés à accompagner leur enfant à l'entrée de la classe.

Le soir, la sortie se fera au grand portail.

Attention : seule la classe de PS/MS sortira par le petit portail.

Garderie et étude

La garderie du matin (7h30 – 8h15) et la garderie ou l'étude du soir (jusqu'à 18h30) commenceront mardi 3 septembre 2024.

Les vendredis de début de vacances, fin de la garderie / étude à 17h30

Pas de garderie ni d'étude le soir du marché de Noël

Toute l'équipe éducative se joint à moi pour vous souhaiter une belle fin d'année scolaire et un agréable été.

Martine Renollet
Cheffe d'établissement